

SÉANCE ORDINAIRE du conseil municipal tenue le lundi 3 novembre 2014 à 20 h au local de l'Âge d'or des Éboulements, sous la présidence de Monsieur Pierre Tremblay, maire, et à laquelle il y avait quorum.

Présences : Diane Tremblay  
Sylvie Bolduc  
Emmanuel Deschênes  
Pierre Tremblay, conseiller  
Ruth Tremblay  
Régis Pilote

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 OCTOBRE 2014 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 OCTOBRE 2014
3. ADOPTION DES COMPTES
4. DÉPÔT DU RAPPORT DU MAIRE
5. DÉPÔT DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL
6. MUNICIPALISATION DU CHEMIN DES CYPRÈS
7. NOMINATION DE DEUX REPRÉSENTANTS SUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CAMP LE MANOIR DE CHARLEVOIX
8. COMPÉTITION DE LUGE DE RUE ET DE PLANCHE À ROULETTES
9. RÉOLUTION AFFICHAGE DES HALTES ROUTIÈRES
10. FORMATION ABATTAGE D'ARBRES
11. FORMATION ESPACES CLOS
12. RÉOLUTION D'APPUI À LA MRC DE CHARLEVOIX CONCERNANT LE CLD
13. REPRÉSENTATION
14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

#### **180-11-14 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par le conseiller Pierre Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté.

#### **181-11-14 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 octobre 2014 et de la séance extraordinaire du 14 octobre 2014**

Il est proposé par Diane Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 octobre 2014 soit adopté.

Il est proposé par Ruth Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 octobre 2014 soit adopté.

#### **182-11-14 Adoption des comptes**

Il est proposé par Sylvie Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers que les comptes tels que décrits ci-dessous soient payés.

##### **GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATION**

HAMEL THÉRÈSE	248.28 \$
LEBLANC MATHIEU	248.51 \$
BELL CANADA	217.97 \$

BELL MOBILITÉ Linda 38.88 \$, Pierre 38.88 \$	77.76 \$
CANADA POST CORPORATION	195.06 \$
CHEZ S. DUCHESNE	292.05 \$
CLUB D'AUTONEIGE SAPIN D'OR	172.46 \$
CORPORATE EXPRESS	169.92 \$
DÉPANNÉUR ROBIN TREMBLAY	197.66 \$
DISTRIBUTION SIMARD INC.	29.71 \$
EQUIPEMENT DE BUREAU PORTNEUF CHAMPLAIN	72.93 \$
LES ÉDITIONS JURIDIQUES FD INC.	68.42 \$
M.R.C. DE CHARLEVOIX	28.84 \$
MAÇONNERIE G. TREMBLAY	1 472.79 \$
PLANIFICATION STRATÉGIQUE	64.06 \$
PLOMBERIE O. GAUDREAU INC.	113.83 \$
SANI-PLUS INC.	87.34 \$
SONIC	2 611.34 \$
TREMBLAY BOIS MIGNAULT LEMAY	1 584.71 \$
THIVIERGE HÉLÈNE (FRAIS DE DÉPLACEMENT)	31.20 \$
VITRERIE COTÉ INC.	166.56 \$

---

**8 151.40 \$**

**SECURITÉ PUBLIQUE**

BELL CANADA	96.51 \$
BELL MOBILITÉ	454.37 \$
BRIGADE DES POMPIERS PRATIQUE: 335\$ INTERV.: 1125\$	3 149.00 \$
LAROUCHE LETTRAGE ET GRAVURE	27.59 \$
LES PRODUITS OPTIMAX INC.	346.07 \$

---

**4 073.54 \$**

**VOIRIE-TRANSPORT**

9078-7789 QC INC. BATTERIES EXPERT CHARL.	58.58 \$
BELL CANADA	96.50 \$
BELL MOBILITÉ	38.88 \$
CENTRE DE PNEUS GCR	2 745.26 \$
CHEZ S. DUCHESNE	381.12 \$
DÉPANNÉUR ROBIN TREMBLAY	5.04 \$
ESSO	2 032.12 \$
F. MARTEL ET FILS INC.	500.77 \$
GARAGE MARTIN GAUDREAU INC.	1 281.96 \$
LAROUCHE LETTRAGE ET GRAVURE	653.98 \$
LES ENTREPRISES AUDET ET TREMBLAY INC.	245.98 \$
LES ENTREPRISES JACQUES DUFOUR & FILS	1 901.23 \$
LOCATIONS GALIOT INC.	204.24 \$
MEUNERIE CHARLEVOIX	57.49 \$
PROMOTEK (4 mois)	1 685.15 \$
SOLUGAZ	76.98 \$

---

**11 965.28 \$**

**ECLAIRAGE DE RUE**

HYDRO-QUÉBEC	2 060.23 \$
S. CÔTÉ ÉLECTRIQUE INC.	600.75 \$

---

**2 660.98 \$**

**AQUEDUC**

A. TREMBLAY & FRÈRES LTÉE	204.87 \$
CHEZ S. DUCHESNE	26.72 \$
EMCO CORPORATION	74.88 \$
HYDRO-QUÉBEC	1 552.95 \$

LES ENTREPRISES AUDET-TREMBLAY INC.	411.63 \$
MARC TRUDEL	252.95 \$
MAXXAM ANALYTIQUE	248.85 \$
PLOMBERIE O. GAUDREAU INC.	189.71 \$
RÉAL HUOT INC.	586.97 \$
	<hr/>
	<b>3 549.53 \$</b>
 <b><u>ASSAINISSEMENT DES EAUX</u></b>	
BELL CANADA	96.80 \$
FQM	164.94 \$
MAXXAM ANALYTIQUE	110.75 \$
	<hr/>
	<b>372.49 \$</b>
 <b><u>GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES</u></b>	
GAUDREAU ENVIRONNEMENT INC.	5 208.37 \$
	<hr/>
	<b>5 208.37 \$</b>
 <b><u>FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE</u></b>	
FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE	2 463.90 \$
	<hr/>
	<b>2 463.90 \$</b>
 <b><u>LOISIRS ET CULTURE</u></b>	
BELL CANADA	104.11 \$
CIMON DANY	47.00 \$
DISTRIBUTION SIMARD INC.	52.78 \$
TREMBLAY LÉONCE	200.00 \$
	<hr/>
	<b>403.89 \$</b>
 <b><u>URBANISME</u></b>	
TREMBLAY BOIS MIGNAULT LEMAY	2 072.78 \$
	<hr/>
	<b>2 072.78 \$</b>
 <b><u>DONS</u></b>	
MOUVEMENT ACTION-CHÔMAGE DE CHARLEVOIX	50.00 \$
PIERRE TREMBLAY POUR FONDATION PRÉVENTION SUICIDE	50.00 \$
TREMBLAY NADÈGE (chemin de la Seigneurie)	200.00 \$
	<hr/>
	<b>300.00 \$</b>
 <b>TOTAL</b>	 <b>41 222.16 \$</b>

### **Dépôt du rapport du maire**

Le maire dépose son rapport annuel pour l'année 2014.

### **Dépôt des intérêts pécuniaires des membres du conseil**

Le maire et les membres du conseil municipal présents font le dépôt de leurs déclarations des intérêts pécuniaires à la directrice générale.

### **183-11-14 Municipalisation du chemin des Cyprès**

**CONSIDÉRANT** la demande de municipalisation du chemin des Cyprès présentée à la municipalité des Éboulements par Madame Anne-Julie Gagnon, représentant les copropriétaires dudit chemin,

étant les lots 727-P et 727-9 au cadastre officiel de la paroisse des Éboulements, dans la circonscription foncière de Charlevoix 2 ;

**CONSIDÉRANT** que le chemin des Cyprès satisfait aux normes relatives à l'admissibilité pour la demande de municipalisation d'un nouveau chemin et aux normes de construction contenues au règlement N° 143-12 de la municipalité des Éboulements ;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de conformité de Monsieur Grégoire Bouchard, directeur des travaux publics ;

**EN CONSÉQUENCE**, est proposé par Pierre Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

**QUE** la Municipalité des Éboulements acquiert de 9148-1051 Québec Inc., l'immeuble connu et désigné comme étant les lots 727-P et 727-9 au cadastre officiel de la Paroisse des Éboulements, dans la circonscription foncière de Charlevoix 2 ;

**QUE** la transaction soit faite à titre gratuit ;

**QUE** le maire ou le maire-suppléant et la secrétaire-trésorière ou son adjointe soient, et ils le sont par les présentes, autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité l'acte d'acquisition et à souscrire à toutes les clauses et conditions jugées utiles ou nécessaires afin de donner plein effet à la présente résolution.

#### **184-11-14 Nomination de deux représentants sur le conseil d'administration du camp le Manoir**

**CONSIDÉRANT** la nouvelle gestion du Camp le Manoir et la nécessité de former un conseil d'administration;

**CONSIDÉRANT** que deux représentants de la municipalité se doivent de siéger sur ce conseil;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Emmanuel Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

- de nommer Monsieur Pierre Tremblay, maire des Éboulements et Madame Linda Gauthier, directrice générale, comme représentants sur le conseil d'administration du camp Le Manoir.

#### **185-11-14 Compétition de luge de rue et de planche à roulettes**

Il est proposé par Régis Pilote et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

- d'autoriser « The IDF Skateboard Speed Record Invitational » à effectuer les pratiques de descente en luge de rue et de planche à roulettes dans la Grande Côte des Éboulements le 26 septembre 2015 et à procéder aux compétitions officielles le 27 septembre 2015 dans le but d'instaurer un nouveau record Guinness dans ces disciplines.

#### **186-11-14 Résolution affichage des haltes routières**

**CONSIDÉRANT** le plan du nouvel affichage des haltes routières transmis par courrier électronique en août 2014 à la municipalité par Monsieur Éric Chardonnet, technicien des travaux publics au ministère des Transports à la Malbaie;

**CONSIDÉRANT** qu'après étude des emplacements visés, la municipalité ne juge pas nécessaire d'ajouter une nouvelle affiche face à l'église des Éboulements pour indiquer la halte routière située derrière celle-ci, puisqu'il existe déjà un panneau indicateur à cet endroit;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Sylvie Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers,

- de demander au ministère des Transports de modifier le plan d'affichage des haltes routières présenté en août 2014 en retranchant l'installation d'un panneau d'affichage face à l'église des Éboulements pour indiquer la halte routière située derrière celle-ci.

#### **187-11-14 Formation abattage d'arbres**

**CONSIDÉRANT** la formation « Abattage manuel certifié CSST » dispensée par la Formation continue Charlevoix tenue les 23, 24 et 25 octobre dernier au Pavillon Les Cimes à la Malbaie;

**CONSIDÉRANT** que Patrick Bouchard et Jacques Tremblay, employés aux travaux publics de la municipalité, ont assisté à cette formation de manière à se conformer aux normes de la CSST lors des travaux d'abattage d'arbres;

**CONSIDÉRANT** que le coût de cette formation s'élevait à 325 \$ plus taxes par participant et que ceux-ci avaient l'obligation de se munir de bottes de sécurité conforme aux normes, le coût de ces bottes s'élevant à 206.94 \$, pour un montant total de 1 069.25 \$;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Ruth Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers,

- que la municipalité défraie le coût de la formation et des bottes, tel que ci-dessus décrit.

#### **188-11-14 Formation espace clos**

**CONSIDÉRANT** la formation « *La santé et la sécurité du travail reliées aux espaces clos* » dispensée par l'APSAM (Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail, secteur « affaires municipales) qui aura lieu à Petite-Rivière-Saint-François les 10 et 11 novembre prochains;

**CONSIDÉRANT** que Patrick Bouchard, employé aux travaux publics de la municipalité, se doit de suivre cette formation reliée à son travail;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Diane Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

- d'autoriser Patrick Bouchard à suivre la formation ci-dessus mentionnée et d'en défrayer les frais s'élevant à 209,50 \$.

#### **189-11-14 Résolution d'appui à la MRC de Charlevoix concernant le CLD**

**CONSIDÉRANT** qu'en date du 3 novembre 2014, le préfet de la MRC de Charlevoix, Madame Claudette Simard, a fait parvenir au président de la FQM, Monsieur Richard Lehoux, une lettre manifestant son profond désaccord concernant le projet de transfert des CLD vers les MRC;

**CONSIDÉRANT** que cette même lettre a été acheminée à Messieurs Philippe Couillard, premier ministre du Québec, Pierre Moreau, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, Jacques Daoust, ministre de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations, Madame Caroline Simard, députée de Charlevoix – Côte-de-Beaupré ainsi qu'aux maires des municipalités de la MRC de Charlevoix;

**CONSIDÉRANT** que la municipalité des Éboulements appuie entièrement les propos de Madame Claudette Simard;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Ruth Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

- de faire parvenir copie de la présente résolution d'appui à tous les destinataires de la lettre ci-dessus mentionnés et d'y joindre une copie de la lettre de Madame Claudette Simard.

#### **Représentation**

Le maire et les conseillers informent l'assemblée des différentes représentations effectuées au cours des dernières semaines dans leurs dossiers respectifs.

#### **Certificat de crédit**

Je soussignée, Linda Gauthier, directrice générale, certifie que la municipalité des Éboulements dispose de crédits suffisants pour pourvoir au paiement de toutes les dépenses ci-dessus mentionnées.

Linda Gauthier, directrice générale

#### **190-11-14 Levée de l'assemblée**

Il est proposé par Régis Pilote et résolu à l'unanimité des conseillers que l'assemblée soit levée à 21 h 23, les points à l'ordre du jour ayant été traités.

---

Pierre Tremblay  
Maire

---

Linda Gauthier  
Directrice générale

<b><u>CORRESPONDANCE - OCTOBRE 2014</u></b>	
MUSÉE MARTIME DE CHARLEVOIX	Remerciement pour la participation financière de la municipalité aux Fêtes de la mer
MRC	Rapport d'évaluation du Pacte rural 2007-2014, Plan de travail 2014-2015, Engagements généraux
FQM	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Calendrier de formation 2015</li> <li>• Rapport annuel 2013-2014</li> </ul>
CERCLE DE FERMIÈRE DES ÉBOULEMENTS	Remerciements pour le don pour le 60 <sup>e</sup> anniversaire
ASSOCIATION DES PERSONNES HANDICAPÉES DE CHARLEVOIX	Remerciements pour le don pour leur fête de Noël